

Pour *La Référence Plus* : « ... c'est un réel triomphe pour le peuple zaïrois. C'est avec une ferveur renouvelée que celui-ci a salué samedi 21 décembre 1991 à 23 heures la victoire, combien significative, d'un autre digne fils du pays, en la personne de monsieur Joseph Ileo Songo Amba, qui a été élevé à la dignité de 1^{er} Vice-président du Bureau provisoire de ces assises à l'issue d'un sévère verdict contre le candidat de Pouvoir, monsieur Banza Mukalay »¹.

Après les élections qui venaient de doter la Conférence nationale souveraine de son Bureau provisoire se posait alors la question de liberté d'aller et venir des délégués.

Pour *La Référence Plus* : « Incapables d'accepter sportivement leur défaite, certaines couleurs politiques proches du Pouvoir sont décidées de faire échouer ces assises en intensifiant le phénomène du terrorisme à l'intérieur du périmètre du Palais du peuple, à travers la ville de Kinshasa et dans le reste du pays ».

La Référence Plus estime que le Pouvoir étant partie prenante dans la Conférence qui tend à l'éloigner chaque jour par des votes de méfiance de la majorité n'est plus en mesure d'assurer la sécurité de tout le monde sans risque d'être indexé à la moindre plainte de la population et parle d'une nécessité de la présence au Zaïre d'une force neutre d'interposition qui mettrait tout le monde en confiance pendant toute la durée de la Conférence, pendant la période de la vraie transition qui doit commencer à courir avec un gouvernement plus représentatif émanant de cette même Conférence et, plus tard, lorsqu'il s'agira de mettre en place les institutions de la 3^e République »².

Se dotant, de manière démocratique, d'un Bureau provisoire, la Conférence nationale redémarrait sur de nouvelles bases. Conduit par Mgr. Monsengwo et dont l'ensemble des membres sont investis d'une réelle confiance de la part de la majorité des conférenciers et de la Nation Zaïroise entière a donné, lors de sa première séance plénière (27 décembre) la preuve de sa maîtrise dans la conduite des débats.

Pour *La Référence Plus* : « par son autorité morale, par sa clairvoyance et son sens élevé d'appréhension des questions débattues, il a su canaliser les interventions venant de part et d'autres des tendances sociopolitiques en présence au Palais du peuple. Pour une fois, poursuit *La Référence Plus*, depuis l'ouverture des travaux de la Conférence nationale souveraine, en dehors des dernières séances électives, l'opinion s'est, au moins, rendu compte de l'allure réelle que devront prendre les débats »³.

1 *La Référence Plus* n°24, décembre 1991.

2 *La Référence Plus* n°24, décembre 1991.

3 *La Référence Plus* n°24, décembre 1991.

5 – La validation des mandats des délégués

Etant donné que le blocage de la Conférence nationale souveraine était lié essentiellement aux nombreuses irrégularités, contestations et frustrations créées autour de la question des mandats des délégués, le nouveau Bureau est revenu sur cette question de validation des mandats des délégués. On peut dire que la procédure est tout à fait logique, étant donné qu'elle relève d'abord des attributions mêmes du Bureau.

Donc l'Assemblée plénière de la Conférence nationale souveraine avait validé les mandats et avait par là habilité et investi chaque délégué du pouvoir de représenter l'une ou l'autre composante de la communauté nationale. Même les délégués des institutions publiques¹ ont vu leurs mandats soumis à la vérification et à la validation par l'Assemblée plénière de la Conférence nationale souveraine².

Il est impérieux, selon *La Référence Plus*, que la Conférence par le truchement du nouveau Bureau, revienne sur la question de validation des mandats des délégués, dans le but de corriger les irrégularités et de dissiper, si pas de réduire, tout le climat de méfiance et de frustration générées par les inconséquences de l'ancien Bureau³.

La Conférence nationale souveraine a défini son identité, les règles de son fonctionnement, sa mission, son ordre du jour, les objectifs à atteindre, le statut de ses décisions voulues « impératives, exécutoires et opposables à tous » et cela grâce à son propre « règlement intérieur ».

Comme en ce qui concerne la souveraineté de la Conférence nationale, certains délégués à la Conférence nationale contestait la représentativité de celle-ci considérant que seuls les membres de l'Assemblée nationale- et le chef de l'Etat "élu"- pouvaient prétendre à cette représentativité, que les délégués à la Conférence nationale souveraine n'avaient pas reçu mandat du peuple. Cette contestation a donné l'occasion à la Conférence nationale souveraine de clarifier l'enjeu de la nécessité et du sens d'une nouvelle légitimité⁴.

Pour la constitution du Bureau définitif, la Conférence nationale souveraine avait privilégié la voie du consensus, souhaité par la « mouvance présidentielle » devenu conciliante. Donc le Bureau a pu être constitué d'une manière qui y assurait la présence des principales tendances politiques de la Conférence nationale souveraine. L'entrée des membres de la Mouvance présidentielle au Bureau de la Conférence nationale souveraine n'a pas manqué de laisser un goût amer.

1 Présidence de la République, Assemblée nationale et organes délibérants, gouvernement, territoriale, armée, cours et tribunaux, etc.-

2 Le processus de démocratisation au Zaïre, CEZ, op.cit., p.49.

3 *La Référence Plus* n°24, décembre 1991.

4 Le processus de démocratisation au Zaïre, CEZ, op.cit., p.50.

Selon la CEZ : « ... beaucoup de conférenciers, ainsi qu'une large opinion publique, ont boudé, voire soupçonné de compromission, le consensus qui avait ouvert la porte du Bureau de la Conférence nationale souveraine à la mouvance présidentielle. Ce goût amer était lié à l'attitude globalement négative dont cette famille politique avait fait montre à l'égard de la Conférence nationale souveraine : suspension injustifiée des travaux, corruption et intimidation pour contraindre les délégués à désertier la Conférence nationale souveraine, rapatriement forcé de certains groupes de conférenciers venus des régions, spécialement ceux de l'Equateur, du Shaba et du Haut Zaïre. Tout cela avait culminé dans le massacre des manifestants qui revendiquaient pacifiquement la réouverture de la Conférence nationale souveraine le 16 février 1992 »¹.

Toujours selon la CEZ, au moment de la constitution du Bureau définitif de la Conférence nationale souveraine, les conférenciers et la population avaient encore frais en mémoire tous ces tristes souvenirs. Le ressentiment les portait tout naturellement à vouloir tenir en marge, sinon à exclure, les individus et les groupes considérés comme étant de près ou de loin auteurs ou complices des manœuvres de blocage de la Conférence nationale souveraine. Les associer à cette œuvre qu'ils avaient cherché à « tuer » semblait une « trahison ».

Il aura fallu pour ramener la sérénité le discours de Mgr. Monsengwo prononcé le 24 avril 1992 à l'occasion de l'installation du Bureau définitif de la Conférence nationale souveraine. Ce discours faisait comprendre positivement la nécessité d'impliquer tout le monde dans la Conférence nationale souveraine, de privilégier le consensus en vue de la réconciliation nationale, de bannir toute politique d'exclusion. En même temps, il levait toute équivoque en clarifiant le sens du consensus² et des exigences de la réconciliation.

1 Le processus de démocratisation au Zaïre, CEZ, op.cit., p.51.

2 Pour la CEZ, le consensus n'est pas et ne peut être conçu comme une occasion, encore moins un moyen de reconduire les antivaleurs que nous reprochons tous à la IIème République. Le consensus ne doit pas non plus devenir un prétexte pour escamoter les règles démocratiques. Le consensus doit être le lieu de convergence des valeurs et des contributions positives de tous les fils et filles du pays, pour la construction de la IIIème République... Chercher le consensus signifie demander à chacun d'apporter du matériel de qualité pour la construction de l'édifice national. Profiter du consensus pour apporter du mauvais matériel serait un manque de loyauté...

6 - La réconciliation¹ nationale

Les Congolais avaient beaucoup investi et fondé leurs espoirs dans la Conférence nationale souveraine pour rompre avec la II^e République caractérisée par la détérioration de la situation politique, socio-économique du pays.

La CEZ caractérise cette période de crise politique aiguë, détériorant toujours davantage la situation du pays et aggravant les souffrances des populations, avec des conséquences aux allures d'un apocalypse macabre : pillages destructeurs et meurtriers, affrontements ethniques suscités, assassinats et insécurité généralisée².

La Conférence nationale souveraine qui a été la voie d'accès principale aux enjeux politiques majeurs du pays était vu par la mouvance présidentielle comme la preuve d'un échec dans la mesure où elle n'a pas réussi à réaliser la "réconciliation nationale".

Comme tous les mouvanciers, le président Mobutu qui présentait la Conférence nationale souveraine comme une "montagne ayant accouché d'une souris" l'avait accusée d'avoir exacerbé la haine, l'esprit de vengeance, les divisions au lieu de promouvoir la réconciliation. Si échec il y a, il est à situer du côté de ceux qui avaient des comptes à rendre aux congolais et à leur présenter des excuses pour leur mauvaise gestion.

Ce n'est pas l'échec de la Conférence nationale souveraine. Car cette dernière a offert aux congolais une merveilleuse occasion, s'il faut reprendre les termes de la CEZ, de restauration nationale. Non, ce n'est pas l'échec de la Conférence nationale souveraine mais plutôt l'échec de l'homme zaïrois, de la femme zaïroise, notre échec

¹Dans son discours du 24 avril 1992 à l'occasion de l'installation du Bureau définitif de la Conférence nationale souveraine, Mgr. Monsengwo levait, selon la CEZ, toute équivoque en clarifiant le sens de la réconciliation : « la réconciliation suppose de la part de celui qui veut se réconcilier l'aveu de ses égarements, le respect de ses fautes, enfin l'engagement à ne plus y succomber et à réparer le préjudice causé... ». Lire à ce propos : *Le processus de démocratisation au Zaïre*, CEZ, op.cit., pp. 8-9 et 51.

² Le processus de démocratisation au Zaïre, CEZ, op. cit., p. 61.

à nous tous, dans la mesure où nous avons essayé de fuir les exigences de la conversion et de la réconciliation¹.

Les congolais doivent reconnaître leur incapacité, leur peur, leur refus coupable de reconnaître leurs erreurs, de rompre avec les habitudes négatives de la II^{ème} République, de sortir de l'égoïsme de leurs intérêts individuels ou de groupe, de renoncer à des avantages indus. La faute est de ne pas vouloir œuvrer positivement pour l'intérêt général dans la solidarité avec tous².

7 - Les élections "anticipées"

En tenant coûte que coûte à préserver son fauteuil, le président Mobutu s'imaginait toutes sortes des stratégies, des tactiques de conquêtes : organiser les élections dans un bref délai dans le but d'entraver les efforts de concertation et d'élaboration d'un consensus à travers la Conférence nationale souveraine et prendre de court l'Opposition qui manque des moyens financiers nécessaires pour battre campagne et surtout n'ayant pas de cadres dans la territoriale.

Cela explique d'ailleurs la décision du Premier ministre Nguz du 19 janvier 1992 de suspendre la Conférence nationale souveraine lançant l'idée selon laquelle les élections seraient la meilleure façon de trancher la question de course au pouvoir. Or en cette période de crise il est pratiquement impossible d'organiser des élections compte tenu des obstacles matériels, politiques et un manque de projet commun de société.³

1 Le processus de démocratisation au Zaïre, p.62.

2 Idem.

3 Pour les obstacles rendant impossible la tenue des élections lire *Le processus de démocratisation au Zaïre*, CEZ, op. cit., p.63.

1 - Obstacles matériels

Par obstacles matériels il faut penser aux moyens financiers pour organiser des élections, un recensement complet de la population en âge de voter, que les candidats puissent rencontrer l'électorat. Dans un pays comme le Congo-Kinshasa où les moyens de communication sont vétustes, existants ou non, le réseau routier étant impraticable où les populations entières sont enclavés, organiser des élections nationales dans de telles conditions, équivalait à la tricherie, à trahir le peuple en le livrant éventuellement à la merci des « politiciens » sans scrupule.

2 - Obstacles politiques

Ne jouissant pas de crédibilité auprès de ses partenaires étrangers, le gouvernement de la IIème République ne pouvait pas faire un emprunt financier pour l'organisation des élections. Ses partenaires refusaient toute coopération avec ce gouvernement. Le peuple congolais aussi n'accordait pas de crédit à ce gouvernement et la territoriale se trouvait sous l'obédience du pouvoir en place. Elle n'inspirait pas confiance. Institutionnellement, le Congo-Kinshasa ne disposait pas d'une loi fondamentale ni d'une constitution réglementant la conquête et l'existence du pouvoir dans un contexte multipartiste.

3 - Un manque de projet commun de société

Pour qui les Congolais pouvaient-ils choisir sans projet de société ? Le président Mobutu gouvernait le Congo-Kinshasa sans projet de société. La conséquence : c'est le désastre sur tout le plan. Le bilan du régime Mobutu est négatif. Alors pourquoi appeler aux élections si toutes les conditions ne sont pas réunies ?

Pour *La Référence Plus* : « on a l'impression que le pouvoir veut mettre la charrue avant les bœufs. On veut sacrifier la Conférence nationale souveraine au profit des élections qui aggraveront encore plus l'impasse dans laquelle se trouve le

pays, plutôt qu'elles ne décanteront la situation. Pourquoi, s'interroge *La Référence Plus*, des élections anticipées ? Comment peut-on prétendre organiser des élections à tous les niveaux au moment où le pays vit dans une insécurité totale, la population demeure non recensée afin de déterminer les véritables zaïrois ? Et puis, poursuit *La Référence Plus*, l'Assemblée nationale, façonnée à l'image du MPR-Parti-Etat, a perdu toute crédibilité au sein de la population. La loi électorale qui émanerait d'elle, ne sera avantageuse qu'aux hommes du pouvoir et surtout à monsieur Mobutu »¹.

Toujours pour *La Référence Plus*, Mobutu mise plus sur une tricherie à grande échelle en dépit de la présence probable, au pays, des observateurs étrangers pour superviser les élections « libres et démocratiques »². Même la société civile émet cependant de fortes réserves sur la crédibilité et la capacité du pouvoir en place pour assurer une organisation juste et équitable. Elle estime que les élections ne peuvent se matérialiser que sur base « d'un nouveau cadre institutionnel » dont la définition relève de la compétence exclusive de la Conférence nationale souveraine³.

Pour *Le Soft* : « ... A quelques jours de la Conférence nationale, certains milieux politiques veulent privilégier l'organisation des élections. Or les élections demandent une période de préparation. Sur le plan matériel, les bailleurs de fonds émettent certaines réserves quant à la culture politique des Zaïrois »⁴.

Pour *Le Potentiel* : « Au moment où l'attention de tous est braquée sur la Conférence nationale..., le pouvoir envisage déjà des élections présidentielles et législatives. C'est là un signe qui ne trompe pas. Depuis toujours, poursuit *Le Potentiel*, le pouvoir en place au Zaïre n'a jamais accepté de bon cœur l'idée même d'une Conférence nationale. Pour mieux contrôler la Conférence, plusieurs stratégies ont été mises au pied dont la corruption, la tricherie ainsi que la fameuse majorité numérique »⁵.

1 *La Référence Plus* n°15, novembre 1991.

2 Idem.

3 *La Référence Plus* n°32, février 1992.

4 *Le Soft* n°35, juillet 1991.

5 *Le Potentiel* n°111, novembre 1991.

Tableau 14 – Répertoire des figures attribuées à Tshisekedi

Journaux	Termes employés	Numéro
<i>Le Potentiel</i>	- Une figure de proue capable de restaurer la confiance dans l'opinion tant nationale qu'internationale	7, septembre 91 page 2
	- leader charismatique de l'opposition zaïroise	P. 9
	- L'homme de la situation	98, septembre 91, p. 2
	- Moïse	p. 2
	- Le Gorby du Zaïre	107, octobre 91, p. 6
<i>La RP</i>	- L'incarnation des expériences zaïroises	
	- aucune entreprise publique n'échappera à l'autorité de « Moïse »	N° 10, 19/10/91, p. 3
	- Le Jaguar qui fait trembler l'aigle	N° 11, 26/10/91, p. 6
	- Leader charismatique	P. 6
	- Leader maximo	566

Le traitement des faits révèle que *La Référence Plus* et *Le Potentiel* ont joué un grand rôle non seulement dans l'amplification de l'image de Tshisekedi dans l'opinion publique mais aussi un rôle de fanatisation (faisant des rapprochements entre l'image de Tshisekedi « lider maximo » et plusieurs noms et figures de libérateur dont Moïse, Mandela, etc.) et de manipulation.

Prenant ouvertement position pour l'Opposition, ils ont unilatérisé- surtout *Le Potentiel*- l'information autour de Tshisekedi tout en faisant sa propagande (lire *Le Potentiel* numéros 565, 566, 567, 569). Lié à la personne de Tshisekedi, *Le Potentiel* a traité l'information avec légèreté faisant un amalgame entre l'injure, la diffamation et la dénonciation.

Les deux journaux ont développé une argumentation orientée qui consiste à amplifier certains aspects, à dramatiser, à mettre en scène. Ils ont magnifié particulièrement tout ce qui touche à leur homme (voir tableau 14).

A propos de cette majorité numérique, le professeur Lihau Eboa, dans son interview du 14 août 1991 (lire *Le Potentiel* n°94, août 1991) accuse le président Mobutu d'avoir fait venir plus de 3000 délégués pour diluer les représentants des partis politiques qui ont pris racines et fortement dans l'opinion (... de grandes quantités de billets de banque ont été distribués, autrement dit le phénomène de la corruption se poursuivait).

Désigné par Mobutu à former le gouvernement de combat après qu'il ait démis Tshisekedi, Mungul Diaka ne faisait pas l'unanimité. *La Référence Plus* et *Le Potentiel* l'ont accablé des stéréotypes, tels que clown, minable, fou du roi, valet, tribaliste, traître, détourneur, fugitif, etc. Ils ont contesté la désignation de Mungul Diaka au poste de Premier ministre le traitant de traître. Car, selon ces deux journaux, Mungul Diaka a manqué à ses engagements pour avoir accepté ce poste de Premier ministre sans l'aval de l'Union sacrée de l'opposition radicale (USOR) dont il faisait partie.

Il semblerait que dans l'entendement des tenants des acquis de la Conférence nationale souveraine toute désignation au poste de Premier ministre en dehors du schéma tracé par la Conférence nationale souveraine relèverait d'une trahison. En l'espèce, Mungul Diaka se retrouvait dans cette situation, d'où l'acharnement, l'avalanche d'injures dont il fait l'objet de la part de *La Référence Plus* et du *Potentiel*.

Contrairement à *La Référence Plus* et au *Potentiel*, *Le Soft* se démarque d'eux, évitant les stéréotypes et soutient Mungul Diaka. Il trouve en ce dernier un sapeur-pompier, un meilleur premier ministre de la transition. Son soutien se voit à travers ses prises de position. Etant un journal d'opinion, il se penche trop du côté de pouvoir en place. *La Référence Plus*, mise à part sa neutralité, soutient l'Opposition et se réclame, par la constance de sa ligne politique, un journal indépendant bénéficiant la faveur de l'élite intellectuelle.

Le Potentiel (étant un journal d'opinion, de sensation qui sympathise avec l'Usor) et *La Référence Plus*, se rangeant derrière les positions de l'Opposition, sont contre Mungul Diaka et son gouvernement. Mungul Diaka n'est pas le seul traître, Nguz a Karl i Bond du gouvernement de large union nationale l'est aussi. Il est assassin pour avoir suspendu les travaux de la Conférence nationale, d'où la dérision. Une dérision politique qui s'affiche aujourd'hui publiquement, à la faveur du renouveau démocratique.

L'analyse des faits renvoie à un constat : l'intrusion des alliances de nature ethnique dans le débat politique. Tout se passerait comme si la radicalisation des

positions politiques obligeait les acteurs du conflit à se retrancher dans leurs arrières ethniques.

Plusieurs données factuelles viendraient corroborer le constat.

Au plan strictement politique, des alliances ethniques se nouent de plus en plus. L'ancien Premier ministre du gouvernement de large union nationale, Nguz a Karl I Bond, Président de l'UFERI, parti dominant au Katanga, esquisse, avec Kyungu Wakumuanza, autorité régionale, leur discours sur la « Katangnité ». Ce discours servira plus tard à chasser de la province les populations d'origine kasaienne.

Mungul Diaka, ancien Premier ministre du gouvernement de combat, est cité dans un rapport de la Ligue zaïroise des droits de l'homme¹ pour propos d'incitation à la haine raciale. Le Président Mobutu lui-même finance ouvertement ALIBA (Association des Bangala), structure destinée à faire la promotion, à Kinshasa, des politiciens originaires de la province de l'Equateur. Le professeur Lihau Eboa, opposant au régime Mobutu, pourtant membre de l'UDPS, finira par adhérer à l'ALIBA à la suite de sa dénonciation de l'emprise des Baluba sur le parti UDPS. Justement celui-ci est majoritairement investi par les Baluba originaires de deux Kasai.

La presse subira d'une certaine manière le phénomène de « radicalisation ethnique ». On verra que Le Soft, dirigé par Kin Kiey, originaire de la province du Bandundu, soutiendra ouvertement le politicien Mungul Diaka, originaire lui aussi de la province précitée.

Les journaux Umoja (de Moukanda), Le Potentiel (de Mutinga), Le Phare (de Muboyayi) jouent sans le cacher le rôle de relais des actions de monsieur Tshisekedi. Or les quatre responsables de ces journaux sont tous originaires des Kasai Occidental et Oriental.

¹ Ligue zaïroise des droits de l'homme, Rapport sur l'état des libertés au Zaïre : 1990-1991, Kinshasa, 1991.

Comme Murhula¹ a pu le montrer dans son étude, seul La Référence Plus adopte une position nuancée. Composée essentiellement par des diplômés de l'IFASIC, la rédaction de la Référence Plus s'était justement donnée pour vocation à se constituer comme « une référence » pour l'ensemble de la presse zaïroise. Aussi, malgré leur soutien aux partis de l'Opposition à monsieur Mobutu, les journalistes du journal évitaient de verser dans la « tribalisation » du débat politique.

§3. Synthèse des faits

Il importe de noter qu'à travers ce qui précède, le renouveau institutionnel a été bloqué au Congo-Kinshasa par les dissensions (nées autour de ce à quoi le mot changement devait renvoyer, de ce sur quoi il devrait porter) entre l'Union sacrée de l'opposition et la mouvance présidentielle.

Vu les blocages de toutes sortes que l'on a imposés au processus démocratiques, le changement dont on a cru voir la naissance le 24 avril 1990 n'a jamais été effectif que ce soit sur le plan social ou sur le plan économique-politique. Le contexte politique et social est empoisonné par l'intolérance, les mauvais coups, etc.

Les journaux congolais ont mis en valeur deux grandes catégories d'arguments – valeurs et dramatisation – permettant une relation de la crise politique construite médiatiquement. Ils se battent pour une cause se référant à des valeurs démocratiques. Il s'agit de mobiliser, de convaincre, caractéristiques propres, selon Breton, à tout système d'argumentation.

La personnification reste la catégorie générale de métaphore qui, selon Lakoff, Johnson (1985 :43), recouvre une grande variété de métaphores différentes dont chacune repère un aspect différent d'une personne ou une façon différente de la considérer. L'ensemble des procédés métaphoriques utilisés vise à entraîner le lecteur dans une conception particulière de la crise institutionnelle que connaît le Congo-Kinshasa.

¹ Murhula-Amisi Nashi Emmanuel, *Le méga-énonciateur*, thèse de Sciences humaines, Academia-Bruylant, Bruxelles, 2002.

Les relations des faits, les commentaires, les différences de tons alarmistes employés, les différents aspects de mise en forme des journaux congolais de la transition contribuent aux stratégies d'appel visant à mobiliser les acteurs de la vie politique congolais à trouver des solutions pour la démocratisation des institutions de ce pays, évitant disputes, querelles, manipulations, etc. au lieu de perpétuer leur bras de fer.

Durant toute cette période de crise, il est donné aux lecteurs des éléments d'informations alarmistes et dramatisants :

« Le pouvoir organisateur n'a pas voulu de la conférence nationale. Le refus avait été même explicitement formulé, notamment par des Emissions télévisées organisées pour démontrer qu'une conférence Nationale était sans objet, voire anticonstitutionnelle. Mobutu récusé la tenue d'une conférence nationale (..) Tout paraît alors clair aux yeux de l'opinion : Mobutu a peur ! Il n'a jamais souhaité la démocratisation des institutions du Zaïre. Les conseillers du chef de l'Etat en matière de stratégie politique sont clairs à propos de la conférence nationale : il n'est pas question de la tenir au Zaïre même si une fraction de l'opinion publique la réclame ».

La tension baisse lorsque Mobutu accepte la tenue de la conférence nationale :

« Mobutu paraît avoir levé l'option sur les assises politiques nationales même s'il tient à leur imprimer une note personnelle ».

Les encadrés éditoriaux de « Une » constituent des lieux d'autorité dans lesquels les journaux marquent leurs opinions et lancent des appels aux autorités congolaises et aux lecteurs.

L'analyse discursive souligne deux grandes catégories d'arguments qui font alterner appels à des valeurs de références (liberté de la presse) et dramatisation (la conférence nationale est en danger, la conférence nationale a été ensorcelé dès le départ, la conférence nationale est un échec,...).

La crise des institutions congolaises est ainsi assimilée à l'objet du combat dans une métaphore récurrente de personnification. La page de couverture est un espace emblématique et symbolique du « combat », tendant à mobiliser les acteurs de la vie politique, le lecteur. C'est un lieu d'autorité dans lequel la rédaction s'exprime et lance des appels.

Les journaux se positionnent clairement contre les manipulations du régime mobutu (multiplication des rencontres sur rencontres, invitant en catastrophe quelques partis politiques inconnus de la population, Mobutu cherche à gagner du temps et éviter la question de la conférence nationale...), jouant la principale fonction d'influence, de pression qui a poussé les différents acteurs de la crise congolaise à rechercher activement des solutions au conflit entre Mobutu et Tshisekedi au sujet de transfert d'une partie des prérogatives présidentielles.

On s'est intéressé au contenu du discours en repérant ses différents recours argumentatifs (Breton, 1976), mais également à sa forme, c'est-à-dire à ce que Mouillaud et Tétu (1989) nomment les « dispositifs » du journal qui produisent du « sens » : ensemble des procédés de mise en page, pagination, choix de hiérarchisation de l'information, effets d'appels, de relances, ou de « pics de crise ».

On a constaté, par exemple, combien l'espace emblématique de la « une » était utilisé fréquemment comme lieu d'autorité, « résultat d'une mise en scène significative » (Charaudeau, 1997 a :86).

Cette mise en scène participe à la construction de l'événement (Mouillaud et Tétu, 1989 ; Quéré et Barthélémy, 1992) ainsi « provoqué » (Charaudeau, 1997 a :86), dans une dimension temporelle particulière. Cela apparaît assez clairement dans la révocation de Tshisekedi.

L'occurrence « révocation » est rapportée, commentée à l'aide de « questions, de suppositions et d'explications » (Mobutu-Tshisekedi, s'agit-il d'une querelle juridique ou d'un conflit entre hommes ? Les négociations du Palais de Marbre, qu'ont-elles de constitutionnel ? Juridiquement, le serment ainsi « prêté » (...) est valable en dépit des mentions biffées par le Premier ministre. (...) On ne peut pas

dire qu'il ait omis une mention constitutionnelle, parce que (...) la constitution n'impose pas la formule du serment. Tshisekedi a amplement raison. Comment voulez-vous qu'il puisse respecter un texte devenu caduc depuis le 30 avril 1991 mais jamais respecté (...) par le Maréchal-dictateur lui-même avant cette date ? C'est un conflit entre hommes (...) qu'une querelle juridique) (Gauthier, 1995) devient ainsi événement construit selon des « stratégies de création » (Molotch et Lester, 1996 : 39) dont l'objectif est de mobiliser, de donner l'impression qu'une opinion publique nationale, voire internationale est impliquée, afin d'influencer les acteurs de la vie politique congolais pour maintenir Tshisekedi au poste de Premier ministre. Car le vrai problème de sa révocation résidait dans la répartition des postes ministériels.

En participant à l'amplification de révocation de Tshisekedi, les journaux apparaissent comme des acteurs sociaux ; ils se positionnent en invoquant des valeurs démocratiques.

Les textes argumentatifs (au sens de Breton) laissent apparaître un positionnement des journaux par rapport à l'événement. Les articles sélectionnés sont donc des articles soit de commentaires, soit de relation des faits accompagnée d'opinions. Dans ce dernier cas, ils sont empreints d'une subjectivité inhérente à toute « information commentée », différente par conséquent de l'information « rapportée » (Gauthier, 1995 :93).

Le gouvernement de combat est dominé par l'utilisation des termes attribués au Premier ministre Mungul Diaka (Clown, minable, "opposant" alimentaire, cravate qui risque d'étrangler le Maréchal-Chapiteau, sapeur-pompier, le seul" ticket " valable...) participant à une construction métaphorique de la crise institutionnelle congolaise.

Les journaux utilisent ces descriptions métaphoriques qui leur permettent de participer à des effets d'appels. L'intensité dramatique est souvent liée à des éléments de forme relationnelle : pagination étoffée, choix de la photographie et de l'habillage de la « une « choix de l'information, effet amplificateur.

Loin de résoudre la crise politique, les « nouveaux gouvernements » auxquels on accole des qualificatifs divers (gouvernement de crise, d'union nationale, de réconciliation, de transition, légal, illégal, etc.) ne font que l'accentuer. Et, plus la crise politique dure, moins l'économie se porte bien.

Section 2 - La transition en images

D'aucuns sont sans ignorer que l'écriture journalistique a souvent recours à la métaphore laquelle participe à l'élaboration d'une représentation du monde construisant l'événement à partir d'une relation particulière et imagée des faits¹.

Gauthier² voit en métaphore le point d'ancrage de la réflexion d'un grand nombre de linguistes, sémiologues, ethnologues, sémioticiens, sociologues et philosophes. La métaphore, selon Fontanier³ c'est une manière de représenter une idée sous le signe d'une autre idée plus frappante ou plus connue, qui d'ailleurs ne tient à la première par aucun lien que celui d'une certaine conformité ou analogie. Alors que pour Ducrot et Todorov⁴ la métaphore serait l' « emploi d'un mot dans un sens ressemblant à et cependant différent de son sens habituel » et voient en la comparaison la « mise en parallèle de deux sens, par l'intermédiaire de « comme » ou de l'un de ses substituts.

La comparaison ,écrit Fontanier (1977 : 377), sert à rapprocher un objet d'un objet étranger pour en éclaircir, en renforcer ou en relever l'idée par les rapports de convenance ou de disconvenance, de ressemblance ou de différence. Elles apparaissent fréquemment dans le discours politique congolais.

1 Lakoff E., Johnson M., *Les métaphores dans la vie quotidienne*. Paris, 1ère éd., 1985.

2 Gauthier G., « La métaphore guerrière dans la communication politique », *Recherche en Communication* n° 1, 1994 : 131-146 (132).

3 Fontanier Pierre, *Les Figures du Discours*, Paris, Flammarion, 1977. 99.

4 Ducrot Oswald et Todorov Tzvetan, *Dictionnaire Encyclopédique des Sciences du Langage*, Paris, Seuil, 1972 : 354..

A - Guerre

La métaphore guerrière (Gauthier, 1994) est une caractéristique du discours politique. Elle apparaît dominante dans les titres des articles des organes de presse congolaise. Elle a trait à l'affrontement politique.

Marquant l'opinion des rédacteurs, les métaphores correspondent à une volonté discursive tout en orientant leur discours. Dans le même sens écrit Labbe¹ : « la métaphore peut tenir en un mot ou au contraire être longuement développée, on dit alors qu'elle est "filée" et l'on considère qu'elle est intentionnelle ».

A la suite de Lakoff et Johnson, pour qui, la politique est conçue en termes d'opposition, de combat et non en termes de dialogue ou des construction collective, Meunier² attribue à la métaphore une fonction de conceptualisation du monde proposée aux lecteurs par le journal : « les médias ne font pas que relayer simplement les métaphores de la culture ambiante. A en juger par leur étonnante production en matière de métaphore et par la récurrence de certaines d'entre elles dans plusieurs secteurs de l'information, on peut supposer qu'ils ont généré un système caractéristique de représentation métaphorique et sans doute aussi métonymique ».

Non seulement Meunier reprend le constat de Lakoff et Johnson, mais il évoque Bourdon³ qui a repéré des procédés de la télévision qui utilise de fréquentes allégories familiales pour décrire les événements liés à la vie politique (divorce, cohabitation, etc.) récurrentes dans les présents corpus qui relatent des situations politiques conflictuelles au Congo-Kinshasa.

Selon Meunier⁴ : « ces métaphores, du reste, se relie intérieurement. La guerre est souvent métaphorisée comme jeu et les rapports familiaux comportent une dimension conflictuelle qui justifie l'emploi de métaphores guerrières à leur sujet. Il s'agit au fond d'un véritable système l'une l'autre, le centre du système- son point

1 Labbe D., « Les métaphores du général », *Mots* n° 43, Paris, 1995 : 51-56 (52).

2 Meunier J.P., « Les théories de la Communication comme métaphores qui se réalisent », *Recherches en Communication* n° 1, 1994 : 71-92.

3 Bourdon J., « Télévision et symbolique politique », *Hermès* n° 11-12, Edition CNRS, Paris 1993 : 191-212 (203).

4 Meunier, op. cit. p. 69

fixe ou si l'on veut, son "attracteur", pour utiliser une métaphore empruntée à la physique – étant constitué par l'image de la guerre ».

Notons également que dans la littérature et le formalisme, d'autres auteurs, notamment Lits et Huynen¹ se sont intéressés à l'usage différent fait de la métaphore. D'après ces derniers, l'usage du genre correspond à une nécessité de « communication immédiate », de « rentabilité » auprès d'un public plus large.

Le souci de Tshisekedi de se créer une réputation passe volontiers par les attaques contre le Président Mobutu, la surenchère des propos agressifs.

Le débâcle zaïrois se pose en termes de *duel impitoyable* entre deux hommes dont le caractère fondamentale est la volonté *de puissance*.

« Tshisekedi wa Mulumba, celui qui a formé avec Mobutu Sese Seko pendant de longues années le *couple fumant* du Congo-Zaïre, qui a porté une toque en peau de Léopard pour faire comme Mobutu- et s'est présenté en public une canne en bois sculpté à la main- comme Mobutu, qui a porté une grosse gourmette faites de petites rondelles en or massif que Mobutu aimerait à mettre, qui a été un véritable alter ego du jeune colonel devenu président de la République mais qui a fini par déclarer *une guerre impitoyable* à son ami. Tshisekedi wa Mulumba avait lancé le 14 avril à Kinshasa au cours d'une réunion public *l'assaut final* entre un régime qu'il a détesté au plus haut point »².

-La Conférence des Scuds et des Patriotes

Les *missiles scuds* destructeurs et *patriotes anti-missiles* avaient à peine commencé à être lancé que Kalonzi Mutambayi interrompait jeudi 19 septembre peu après 18 heures une plénière qui, pour la troisième fois cette semaine, promettait d'être houleuse (...).

1 Lits M., et Huynen C. « La métaphore est-elle soluble dans la presse écrite ? », *Recherche en Communication*, n° 2, 1994 : 37-55.

2 *Le Soft* n° 28, avril 1991.

Va-t-on au *Coup d'état civil* tant redouté ? Un patriote a désintégré en plein ciel un *Scud*¹.

Les Congolais réunis en Conférence nationale cherchent à trouver une solution à la crise profonde que connaît le pays à se réconcilier. Malheureusement, leurs discussions dégénèrent en violence physique. On rejoint ici Lakoff et Johnson (1985 : 71-72) selon qui, la discussion politique s'appuie « sur notre connaissance et sur notre expérience du combat physique ». C'est-à-dire que dans toute discussion, on emploie des armes verbales telles que la menace, l'insulte, l'intimidation, les insinuations blessantes, la diversion, le marchandage, les arguments d'autorité ou rationnels, le défi à l'autorité. Le comportement des hommes politiques congolais conforte cette vision.

« La Conférence de tous *les dangers* : dans les vestiaires, opposition et pouvoirs donnent le coup d'envoi de la grande bagarre. Les incitations à la violence lancées à la population par l'opposition lors de son meeting du 30 juin sont contraires à la règle du droit. Pour le Premier Ministre, la CN ne doit pas être un *tribunal*, ni un lieu de *règlement de comptes*, où il y aurait des *vainqueurs* et des *vaincus*. On ne doit pas chercher à humilier ou à écraser l'autre. Les changements que nous voulons doivent se réaliser dans la paix, la discipline et la légalité² ».

« Deux caïmans ne peuvent vivre dans le même marigot. Cette référence africaine séculaire se confirme au regard de tout ce qui se passe aujourd'hui au Zaïre. Le peuple dans sa majorité veut Tshisekedi comme premier Ministre pour décanter la situation de crise indicible dans laquelle le pouvoir dictatorial rétrograde de Mobutu l'a plongé. Le Maréchal Président, par contre, veut perpétuer l'ordre établi. Pour cela, il est prêt à tout, même à tuer³. »

- La dictature est aux abois

1 *Le Soft* n° 43, septembre 1991.

2 *Le Soft* n° 38, août 1991.

3 *La Réf. Plus* n° 11, octobre 1990.